

2 a : Accusations multiples autorisées par un seul certificat (entendues ensemble)

Entendues ensemble : le même jour, au même moment, devant le même juge

- Les honoraires forfaitaires pour un seul règlement (en général pour le règlement de l'accusation la plus grave) seront versés
Exemple : Un acte criminel et une accusation du type procédure sommaire II ont été réglées ensemble; seuls les honoraires pour le règlement de l'acte criminel seront versés
- Les honoraires ordinaires et autorisés ne sont versés qu'une fois par type et après que les services relatifs au type d'honoraires ont été complétés
- Les honoraires forfaitaires pour règlement les plus élevés (en général pour le règlement de l'accusation la plus grave) seront versés
Exemple : Accusations d'actes criminels et accusations de type procédure sommaire I autorisées par un seul certificat
Plaidoyer de culpabilité pour accusation de type procédure sommaire 615 \$ +
Plaidoyer de culpabilité pour un acte criminel 1 161 \$ = 1 161 \$
(Les honoraires pour le règlement applicables les plus élevés seront versés)



Mai 2011

Deuxième étape du programme d'honoraires
forfaitaires

2 b : Accusations multiples autorisées par plusieurs certificats (entendues ensemble)

Entendues ensemble : le même jour, au même moment, devant le même juge

- Les avocats peuvent facturer, aux termes de certificats séparés, les honoraires appropriés pour les services juridiques procurés
- Remarque :
 - Les honoraires pour la présence à l'audience relative à un seul type de règlement (plaidoyer de culpabilité ou retrait) peuvent être facturés
 - Si une conférence préparatoire et un autre type de procédure à laquelle s'appliquent des honoraires forfaitaires sont entendus ensemble, les avocats ne sont autorisés à facturer les honoraires qu'une seule fois par type d'honoraires.
 - Si un certificat vise une accusation d'acte criminel et une accusation punissable par procédure sommaire II et que les accusations sont réglées ensemble, les honoraires forfaitaires qui seront versés sont ceux qui s'appliquent aux accusations d'actes criminels
- Exemple :
 - Premier certificat : Voies de fait + Possession de moins de = règlement : plaidoyer de culpabilité
 - Deuxième certificat : Manquement à une ordonnance de probation x 2 + vol de moins de = règlement : retrait + CPJ

Le compte portera sur le deuxième certificat seulement – retrait (honoraires pour un seul type de règlement) + honoraires pour conférence préparatoire avec juge

Mai 2011

Deuxième étape du programme d'honoraires
forfaitaires